



Paris donne Quartiers Libres aux initiatives citoyennes des jeunes

27 avril 2018



Les aides Quartiers Libres

Vous avez entre 16 et 30 ans ? Quelque chose vous démange de vous impliquer dans la vie de votre quartier ou de votre ville ? Un projet citoyen ou associatif vous trotte dans la tête depuis un petit moment ?

La Ville de Paris ouvre grand ses oreilles et met en place le dispositif **Quartiers Libres** pour encourager les initiatives des jeunes Parisiens. « Près de 80% des jeunes se disent prêts à se mobiliser pour une cause ou sont déjà bénévoles au sein d'associations », estime Pauline Véron, adjointe à la Maire de Paris chargée de la démocratie locale, de la participation citoyenne, de la vie associative, de la jeunesse et de l'emploi. « Dynamique et prête à s'engager dans la vie de la cité, la jeunesse constitue une ressource précieuse pour Paris. »

Une aide financière, d'un montant allant de 500 à 1000 euros, peut être attribuée si vous souhaitez candidater en déposant un dossier qui se télécharge **[en cliquant ici](#)**. La commission d'attribution tranchera sur des critères de qualité du projet, de sa faisabilité, de son originalité et de l'intérêt local de celui-ci.

Plus d'informations sur la page de l'opération sur **[le site de la Ville de Paris](#)**.

- Emplacement :

Accueil > A la une > Actualités >

- Adresse de cet article :

<https://gouttedor-et-vous.org/Paris-donne-Quartiers-Libres-aux-initiatives-citoyennes-des-jeunes>